

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique  
1 30 85

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Troisième répartition 2018 de subventions à des associations oeuvrant dans le domaine de la petite enfance.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, enfance - santé - famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement de diverses associations oeuvrant dans le domaine de la protection maternelle et infantile (PMI) et de la santé est proposée dans le cadre d'une troisième répartition pour l'année 2018 et concerne deux associations : L'Abri parental et Médecins du monde.

**L'Abri parental**

L'Abri parental est une association située impasse Sarturan dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, proche des hôpitaux, qui a une vocation d'assistance aux accompagnants d'enfants hospitalisés. Elle a pour objet de permettre aux proches d'enfants et d'adultes hospitalisés d'être hébergés dans des conditions financières soutenables.

L'Abri parental vient en aide aux familles en leur proposant un service de type hôtelier, à un tarif raisonnable en fonction des ressources de la famille. Les principaux services de soins concernés sont l'hôpital de la Timone enfants, de la Timone adultes et le service de néonatalogie.

En 2018, l'association a pour projet d'entreprendre des travaux pour la prise en compte de l'accessibilité avec la réalisation d'une salle commune et d'un WC commun accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi que le réaménagement d'une chambre et la mise aux normes du cheminement extérieur depuis la rue.

L'association qui a développé un site internet, mène également une réflexion afin de mutualiser les associations oeuvrant dans le même sens, dans le but de mieux se faire connaître.

En 2018, il est proposé d'octroyer à cette association une subvention de fonctionnement de 60 000€

**Médecins du monde**

Le Centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) offre une prise en charge médico-sociale aux populations en situation de précarité et sans accès effectif aux droits. L'objectif est de faciliter

l'accès aux soins, à une couverture sociale et à la prévention, via un accueil individualisé, un accompagnement social et une offre de soins adaptée aux besoins des patients.

Le pôle social du CASO, situé dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, reçoit cinq jours par semaine des personnes en situation de précarité. Une équipe pluridisciplinaire de bénévoles (médecins, pharmaciens, travailleurs sociaux, infirmiers, accueillants) participe aux actions du CASO.

Une équipe de salariés composée d'une coordinatrice de l'accueil social, un assistant social, une chargée de mission, un coordinateur général et une assistante de programme assistent également les médecins et les équipes bénévoles et mettent en place un partenariat institutionnel.

Leur rôle est d'accueillir les patients, les informer sur leurs droits et les orienter vers les structures de droit commun.

En 2018, il est proposé d'octroyer à cette association une subvention de fonctionnement de 25 000€

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL